
Lettre de consultation n° 2011-PCT-0022

Transcription des réunions institutionnelles de l'Ined

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

Institut national d'études démographiques (Ined)
133 boulevard Davout
75980 PARIS CEDEX 20
Fax. : 01.56.06.22.34
Etablissement public à caractère scientifique et technologique.

La personne habilitée à représenter l'Ined est Madame Chantal CASES, Directrice en vertu du décret du 29 septembre 2009.

Service acheteur : Direction.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

Le marché a pour objet la transcription des réunions institutionnelles de l'Ined.

3. DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est composé :

- de la présente lettre de consultation
- du cahier des clauses particulières (CCP).

4. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de la consultation complet et gratuit peut être retiré :

- sous format électronique, en le téléchargeant gratuitement et directement sur le site Internet de l'Ined, rubrique commandes publiques : http://www.ined.fr/fr/institut/achats_publics/commandes_publicques
- sous format papier : sur place ou par courrier. S'adresser au service juridique de l'Ined, 133 bd Davout, 75980 Paris cedex 20 aux heures d'accueil du public (9h-12h et 14h-18h), ou par courriel à l'adresse suivante : marches-publics@ined.fr

5. CONTENU DE L'OFFRE DES CANDIDATS

Pour tous renseignements d'ordre administratif ou technique nécessaires à l'élaboration de leur réponse, les candidats devront s'adresser par courriel à marches-publics@ined.fr. Il ne sera répondu à aucune question orale.

Le pli contenant l'offre des candidats devra présenter les éléments définis ci-après.

Un dossier de candidature composé :

- du formulaire DC1 (*téléchargeable sur le site du Minefe*) dûment complété et signé ;
- de la déclaration des capacités techniques et financières suivantes :
 - o déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires spécifique aux

- prestations du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
 - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
 - liste des principales références au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire ;
- d'une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels indiquant l'étendue de la garantie et la période couverte ;
- d'une présentation de la société.

Une offre se présentant sous la forme d'un mémoire technique et financier présentant :

- l'organisation et la méthodologie de travail que le titulaire envisage de mettre en place en vue de répondre aux besoins de l'Ined ;
- l'équipe projet du titulaire et notamment :
 - le nom et les coordonnées de l'interlocuteur ou des interlocuteurs privilégiés de l'Ined pour l'exécution du marché,
 - le profil-type des rédacteurs qui assisteront aux séances (qualifications, expériences, ancienneté, etc.)
- un bordereau des prix unitaires qui comportera l'ensemble des informations suivantes :
 - prix unitaire HT et TTC pour une réunion institutionnelle de 5 heures, et le prix unitaire HT et TTC du dépassement horaire
 - prix unitaire HT et TTC pour une réunion institutionnelle de 8 heures, et le prix unitaire HT et TTC du dépassement horaire
 - prix unitaire HT et TTC pour une réunion institutionnelle de 3 heures, et le prix unitaire HT et TTC du dépassement horaire
- le nom et les coordonnées de la personne ou des personnes qui seront invitées pour la négociation.

6. MODALITES DE REMISE DE L'OFFRE DES CANDIDATS

La date et l'heure limites de dépôt des offres est **le MERCREDI 4 JANVIER 2012 à 12h, délai de rigueur** (les plis parvenus postérieurement à cette échéance ne pourront être examinés).

L'offre des candidats devra parvenir sous pli cacheté, par pli postal comportant un accusé de réception ou par dépôt sur place à l'accueil contre la remise d'un récépissé, à l'adresse de l'Ined indiquée ci-dessus.

Le délai de validité des offres sera de 60 jours à compter de la date limite de réception du pli de réponse.

7. SELECTION DE L'OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE

Des **précisions sur la teneur de l'offre** pourront être demandées au candidat :

- soit lorsque l'offre n'est pas suffisamment claire et doit être précisée ou sa teneur complétée ;
- soit lorsque l'offre paraît anormalement basse.

Des **négociations** pourront avoir lieu avec les candidats entre le 15 et le 30 janvier 2012.

Les **critères de sélection** retenus pour apprécier l'offre économiquement la plus avantageuse sont les suivants :

- Valeur technique (60 %) qui sera évaluée notamment au regard :
 - De la qualité de l'organisation et de la méthodologie de travail proposées en vue de répondre aux besoins de l'Ined
 - De la qualité de l'équipe projet
- Prix (40 %)

8. ATTESTATIONS FISCALES ET SOCIALES DE L'ATTRIBUTAIRE

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira sur demande de l'Ined, en vertu de l'article 46 du code des marchés publics, et préalablement à la notification du marché :

- Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales datant de moins de 6 mois (article D 8222-5-1°-a du code du travail) ;
- Une attestation sur l'honneur du dépôt auprès de l'administration fiscale, à la date de l'attestation, de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires (article D 8222-5-1°-b du code du travail) ;
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

Les candidats pourront, s'ils le souhaitent, fournir ces documents dans le dossier de réponse. Le choix de l'attributaire deviendra définitif lorsque le candidat aura fourni ces documents.